

PATINAGE DE VITESSE CANADA

« L'excellence de l'effort »

Titre de la politique: Politique des relations extérieures	Politique n° : EXC 100
Approuvée le: Octobre 1997 Version en vigueur approuvée le: 19 janvier 2003 Date de la dernière révision : 21 avril 2006	Pages : 11

1 OBECTIF

De fournir des directives relativement aux relations avec les organisations extérieures qui pourraient affecter les objectifs et les priorités de PVC.

2 PORTÉE

Cette politique s'applique spécifiquement aux relations qu'entretient Patinage de Vitesse Canada (PVC) avec l'Union internationale de patinage (UIP), l'Association olympique canadienne (AOC), le American Skating Union (ASU), le US Speed Skating, groupes officiels et l'organisme directeur du sport fédéral au Canada.

3 DÉFINITIONS

3.1 **Relations extérieures** – « Extérieures », invite les idées suivantes : en dehors du sport, plus grand que le sport, en dehors du pays, international. « Relations », présente les concepts suivants : relations publiques, le maintien de bonnes relations par la communication, l'échange d'idées (non de services), relations humaines et la représentation de notre organisation, par l'entremise de ses dirigeants, parmi d'autres organisations.

Les relations extérieures devraient être un outil utilisé pour améliorer la situation du sport, la situation de l'Association internationale du sport, la situation de l'Association et le sport en relation avec d'autres sports et finalement, maintenir de bonnes relations avec nos partenaires.

3.2 Organisations déterminantes-

- 3.2.1 UIP - Union internationale de patinage
 - Organisation qui gère le patinage au niveau international
- 3.2.2 AOC - Association olympique canadienne
 - Organisation qui gère le mouvement olympique en plus de la délégation canadienne aux Jeux olympiques.

3.3 Autres organisations importantes

- 3.3.1 **U.S. Speed Skating** - Organisation qui gère les sections du développement et de la haute performance des équipes nationales américaines.
- 3.3.2 **Organismes du Pacifique Rim** - Groupe de pays bordant le Pacifique
- 3.3.3 **Organisme directeur du sport fédéral** – Sport Canada, ministre responsable ou secrétaire d'État responsable du sport au Canada
- 3.3.4 **Autres organisations nationales de patinage de vitesse** – Autres pays non encore mentionnés
- 3.3.5 **Autres organismes internationaux de patinage de vitesse**

4 PRINCIPES

- 4.1 Patinage de vitesse Canada croit qu'il est vital de développer le patinage de vitesse à un niveau plus élevé, de même qu'au niveau récréatif, et reconnaît la relation hiérarchique existant entre PVC et les organisations, laquelle détermine son évolution et son développement. (tel que ISU et AOC)
- 4.2 Patinage de vitesse Canada croit qu'il est essentiel de prendre contrôle de l'avenir plutôt que de se faire mener par les autres. Sur le plan stratégique, ceci implique un engagement énorme en terme de ressources humaines (bénévoles et employés) et un support financier significatif pour nos délégués si l'on veut que le résultat soit jugé valide et satisfaisant pour Patinage de vitesse Canada à court, moyen et long terme.
- 4.3 Patinage de vitesse Canada croit en la légitimité de ses délégués à titre de précieux représentants de leurs organisations désignées.
- 4.4 Patinage de vitesse Canada croit qu'il doit y avoir une possibilité réelle de faire des gains ou d'éviter des pertes avant de s'impliquer dans une relation extérieure avec une organisation.
- 4.5 Patinage de vitesse Canada croit que la transparence doit prédominer dans l'élaboration de ses objectifs à long terme, dans le choix de ses candidats, et les relations qu'il a avec ses représentants.
- 4.6 Patinage de vitesse Canada croit que créer, développer et maintenir des alliances avec des groupes officiels et non officiels, peut aider à augmenter notre force au sein d'organisations clés.

5 ÉNONCÉ DE POLITIQUE

- 5.1 Patinage de Vitesse Canada développera des stratégies et prendra les moyens nécessaires requis pour être partie de, ou avoir un impact, sur le processus décisionnel visant à déterminer les organisations qui ont de l'influence sur l'avenir du sport du patinage de vitesse.

6 DISPOSITIONS

- 6.1 Le conseil d'administration de Patinage de vitesse Canada établira un Comité des relations extérieures en octobre de chaque année.
- 6.2 Les membres du Comité des relations extérieures consisteront en :
- 6.21 Directeur général
 - 6.22 Un membre du conseil
 - 6.23 Un représentant du Patinage de vitesse Canada auprès de l'ISU. (S'il n'y a pas de représentants, un autre membre du conseil siègera sur ce comité)
- 6.3 Les membres du comité des relations extérieures se rencontreront au moins une fois l'an et feront rapport au Conseil d'administration.
- 6.4 Les responsabilités du Comité de Relations extérieures incluent mais ne sont pas restreintes à ce qui suit :
- 6.41 Développer les stratégies et les plans de relations extérieures de PVC à court, moyen et long terme, qui atteignent les objectifs primaires de l'organisation.
 - 6.42 S'assurer que les individus identifiés par PVC comme devant être élus auprès d'une autre organisation soient promus par tous les membres de PVC qui ont des contacts avec l'organisation visée. Le comité des relations extérieures s'assurera que tous ces membres de PVC sont parfaitement informés, verbalement et/ou avec un ensemble promotionnel, pour qu'ils puissent vanter de façon efficace les mérites des individus identifiés.
 - 6.43 Faire des recommandations au Conseil d'administration des représentants de PVC, qui appuie le plan des Relations extérieures. Ceci comprend le représentant de PVC au sein de l'Alliance de l'Amérique du Nord.
 - 6.44 Communiquer le plan de relations extérieures aux membres.
 - 6.45 Communiquer les noms des représentants sélectionnés et les critères de la sélection.
- 6.5 Lors de la sélection des représentants de PVC, le Comité sur les relations extérieures devra garder à l'esprit que l'implication dans la promotion de l'organisation par PVC, ne peut être aussi bonne que les candidats qui la représentent. Il est essentiel que l'implication de PVC soit constante, sérieuse et stable aux yeux des organisations qui jouent un rôle décisif dans l'avenir du patinage de vitesse au Canada. Les représentants qui sont dignes du poste qu'ils occupent, réussiront. Vu que les relations extérieures abordent uniquement les relations interpersonnelles développées depuis des années, le choix des représentants devra être fait avec modération et prendre en considération les éléments suivants pour chaque représentant :
- Expérience dans ce domaine
 - Désir d'un engagement à long terme
 - Réputation dans le sport
 - Capacité d'adaptation
 - Aptitudes en communication

- Capacité de bien s'entendre avec les gens
- Vaste expérience professionnelle
- Capacité de bien mener des projets

6.6 En plus de la liste des aptitudes qu'un candidat doit posséder pour représenter PVC, le Comité de relations extérieures prendra aussi en considérations les éléments suivants, sans y être limité, lorsqu'il supportera ou non une candidature :

- Les places disponibles dans l'organisation visée (ex. ISU, AOC)
- La disponibilité et la bonne volonté des candidats d'assumer les responsabilités de représentant
- L'importance du rôle en relation avec le plan des relations extérieures
- Les coûts

6.7 Le Comité des relations extérieures s'assurera que PVC aura toujours un minimum de deux représentants à chacune des occasions suivantes :

- Réunion annuelle de l'AOC
- Réunion annuelle de l'ISU
- Jeux olympiques

6.8 Selon la disponibilité des fonds et du plan des relations extérieures, PVC pourrait appuyer plus de gens pour assister à des réunions stratégiques d'organisations. Les critères énumérés ci-dessous seront suivis selon l'ordre de priorité:

6.8.1 Pour l'AOC :

- | | |
|-------------------|--|
| - « A » Directeur | - Directeur général |
| - « B » Directeur | - Président |
| | - Médaillé olympique |
| | - Athlète hautement visible |
| | - Représentants que le PVC désire voir élire |

- Dans le cas où les places ne seraient pas comblées par les personnes décrites, il serait possible de voir le nom remplacé par celui d'un délégué vivant dans la région où la réunion à lieu, mais seulement après avoir demandé la permission au membre remplacé à savoir, s'il accepte d'être remplacé. Les délégués auraient des procurations. L'association demandera les noms des délégués pour s'assurer que les procurations sont transférées à temps.

6.82 Pour l'ISU :

- Président
- Directeur général
- Représentants que le PVC désire voir élire

6.83 Pour les Jeux olympiques :

- Président
- Directeur général
- Autres individus représentant le PVC (employés et/ou bénévoles) avec l'expérience requise pour assumer un rôle dans le groupe des Jeux olympiques de PVC.

6.84 Pour d'autres événements, sans pour autant être restreint, tels que les Championnats du monde ou autres, Coupes du monde et événement nationaux :

- Le PVC désignera un représentant pour être présent lorsque la rencontre a lieu au Canada. (voir annexe « A » - Responsabilité de la représentation)

7.0 RÉVISION ET APPROBATION

- 7.1 Le Conseil d'administration de Patinage de Vitesse Canada et le Directeur général réviseront cette politique sur une base biennale.
- 7.2 Responsable de la politique originale : **Ariane Loignon**
- 7.3 Responsable de la dernière modification : **Jean R. Dupré**

ANNEXE « A »

Rôles et responsabilités des représentants de Patinage Vitesse Canada

(relativement à l'article 6.84 de la politique)

Voici quelques rôles et responsabilités qu'un représentant de PVC pourra être invité à réaliser lors d'événements, tels que les Championnats du monde et les Coupes du monde lorsque tenus au Canada et pour des événements nationaux. Celles-ci ne sont pas nécessairement complètes puisque les comités organisateurs ont tendance à avoir des priorités et des pratiques variées. En tant que représentant du Conseil d'administration, la personne, dans le cadre de l'événement, agit en tant qu'ambassadeur pour l'organisation, c'est pourquoi toutes les questions techniques doivent être déferées aux autres personnes responsables de cette partie de l'événement, tels que, mais n'étant pas restreint à ce qui suit : le directeur de la haute performance, le représentant du Comité de la haute performance et l'arbitre.

Rôles et Responsabilités

1. Participation au tirage - longue piste et courte piste

L'excellence de l'effort

RELATIONS EXTÉRIEURES

Page 5 de 10

- Ceci dépend du niveau de l'événement
- Aux compétitions de ISU peuvent être invités à donner un discours de bienvenue lors du tirage :
 - Soyez bref
 - Souhaitez la bienvenue aux invités de marque (représentants ISU) patineurs/équipes
 - Remerciements aux organisateurs et commanditaires de l'ISU
 - Bonne chance aux patineurs
- 2. Participation aux Cérémonies d'ouverture
 - Ceci requiert habituellement un discours d'ouverture sur la glace durant la première journée
 - Pratiquement une répétition du discours précédent
 - Soyez bref
 - Souhaitez la bienvenue à tous, et en particulier aux invités de marques(représentants ISU), patineurs/équipes et spectateurs.
 - Remerciements aux organisateurs, commanditaires et médias
 - Bonne chance aux patineurs
- 3. Participation dans la présentation de médailles sur la glace
 - Assister les officiels désignés ou autres dignitaires dans la présentation de médailles et/ou de fleurs aux gagnants à la cérémonie sur glace. Se déroule habituellement sur le site.
- 4. Participation aux cérémonies du banquet de clôture
 - Pourrait être demandé de faire un bref discours
 - Souhaiter la bienvenue à tous
 - Remercier les gens d'être venus
 - Remercier ISU de cette compétition
 - Féliciter tous les patineurs et les gagnants
 - Au nom de PVC, remettre un cadeau au président du comité organisateur
 - Pourrait être invité à assister à la présentation de médailles, fleurs ou autres.
- 5. Participer à toute autre réception à la demande du Comité organisateur
 - Être présent et participer tel que requis
- 6. Rencontrer et saluer les représentants de ISU présents à l'événement : tels que membres techniques, membres du Conseil, représentants des médias, membres honoraires ou autres.
 - Lors des coupes et des championnats du monde ISU, il y aura au moins un représentant technique de ISU
 - Rencontrer et saluer tout personnel ISU présent
 - S'assurer que les représentants ISU ne manquent de rien, transport, repas à la patinoire, repas en soirée, etc..
 - Selon le comité organisateur, il peut n'y avoir rien à faire ou par contre, beaucoup. Rester alertes. Assoyiez vous avec eux aux réceptions, banquets. Ceci sera probablement déjà tout organisé de toute façon.
- 7. Rencontrer les commanditaires de PVC et les commanditaires locaux
 - Habituellement, les organisateurs vous présenteront aux représentants des commanditaires. Faire la conversation avec eux de façon à leur démontrer que nous apprécions leur support.
 - Se rappeler que vous êtes là à titre d'ambassadeur, donc ne prendre part à aucune conversation relativement à des ententes concernant le marketing ou les commandites. La commandite de PVC est la responsabilité du Directeur général et les commanditaires locaux sont la responsabilité des comités organisateurs. Référer une telle discussion à la personne appropriée.
- 8. Rencontrer les politiciens invités aux Cérémonies d'ouverture ou aux réceptions
 - À titre de représentant pour PVC, dans votre rôle d'ambassadeur, nous nous attendons à ce que vous rencontriez et interagissiez de manière positive
- 9. Liaiser avec les membres du Comité organisateur, les présidents et l'exécutif
 - Démontrer de l'intérêt dans les domaines locaux et affiliés. Apprendre quel est leur but, quels sont leurs inquiétudes ou problèmes géographiques, comment visualisent-ils PVC, qu'attendent-ils de PVC, etc...
 - Clarifier comment porter ces problèmes à l'attention de PVC; politique versus

- opérations
- Se souvenir qu'à titre de représentant de PVC, les inquiétudes ou les problèmes sont traités par les comités; donc faire attention de ne pas exprimer d'opinions ou de faire des promesses sur des sujets spécifiques. Mettre vos efforts à expliquer le processus par lequel passe leurs demandes.
10. Rencontrer les patineurs, parents et spectateurs
- Profiter de cette occasion afin de rencontrer les patineurs, leurs parents et aussi les spectateurs. Ceci fait entièrement partie du rôle que vous détenez comme ambassadeur de PVC.

ANNEXE « B »

Rôles et responsabilités des représentants de Patinage de vitesse Canada Événements COC, Jeux olympiques, ISU et US Speedskating

Voici quelques rôles et responsabilités qu'un représentant de PVC pourra être invité à réaliser lors d'événements, tels que les Olympiques, COC, ISU et US Speedskating. Celles-ci ne sont pas nécessairement complètes puisque les comités organisateurs ont tendance à avoir des priorités et des pratiques variées. En tant que représentant du Conseil d'administration, la personne, dans le cadre de l'événement, agit en tant qu'ambassadeur pour l'organisation.

Les représentants de PVC doivent voir leurs responsabilités de relations extérieures comme un devoir avec des buts et des objectifs spécifiques; aucun plan de relation extérieure n'obtiendra de succès sans processus ou stratégie. Pour qu'un devoir de représentation obtienne du succès, le représentant de PVC devait toujours adopter l'attitude de « l'image globale ». Les responsabilités de relation publique sont une partie de la stratégie globale, laquelle a comme objectif d'émettre une impression qui se traduira par une influence.

Rôles et Responsabilités :

1. Participation à toutes les réunions.

- S'assurer d'assister à toutes les réunions et les ateliers de travail. Ceci est particulièrement important au Congrès de l'COC où des ateliers de déroulent.
- Dans l'éventualité qu'il y aurait plusieurs ateliers ayant lieu au même moment et pas assez de représentants pour y assister à tous, les représentants de PVC devront prioriser. Afin de faire cela, il est important de déterminer les buts et les objectifs des pour les ateliers et de déterminer lesquels seront les plus bénéfiques pour PVC.

2. Participation à toutes les activités sociales

- Assister à toutes les fonctions sociales.
- Augmenter la visibilité de PVC en interagissant avec le plus de personnes possible. Les activités sociales sont les meilleurs endroits afin d'établir des contacts, d'échanger des cartes d'affaire et de développer notre réseau.

- Avant d'assister à un événement social, le représentant de PVC devrait toujours évaluer la situation et déterminer de quelle façon PVC pourrait en bénéficier. Connaître quels individus fourniront la meilleure opportunité à l'organisation. Rencontrer des gens dans un environnement social, est le meilleur moment de débiter une relation fructueuse.

3. Toujours penser PVC

- Le représentant devrait toujours penser « PVC ». Ils représentent le PVC et pour cette raison, devraient toujours être correctement vêtus, portant l'épinglette de PVC ou le manteau PVC ou un ensemble approprié. En majeure partie, un vêtement d'affaire est de mise à l'exception de certains banquets plus formels où un ensemble plus formel est de mise.

4. Représentation active

- Les représentants de PVC doivent être actifs et impliqués. Une représentation active signifie d'intervenir et de poser des questions pendant les réunions. Une représentation passive apporte peu de visibilité à notre organisation. Soyez impliqués, offrez votre aide et joignez des groupes improvisés ou des forces de travail.

- Les représentants de PVC doivent être à l'aise à parler devant le public au nom de PVC – et ce, peu importe la grandeur de l'audience ou du forum.

5. Soyez préparés

- Les représentants de PVC devraient toujours être préparés à remercier les organisateurs des réunions ou des activités.

- Les représentants de PVC devraient toujours avoir des cadeaux sous la main à remettre aux personnes clés / organisateurs. Pour les réunions ou les activités hors du pays, des cadeaux de remerciement qui représentent notre pays et notre culture.

- Si incertain du type de cadeau à apporter, contacter le Bureau national pour obtenir de l'aide.

- Soyez réaliste relativement au prix du cadeau que vous apportez, gardez le reçu et soumettre avec la formule de réclamation.

6. Connaître l'organisation et les personnes

- Avant d'agir à titre de représentant de PVC, vous devez connaître et comprendre l'organisation avec laquelle vous interagissez. Vous devrez trouver comme elle fonctionne, connaître les joueurs clés, leurs noms ainsi que leurs positions.

- Contactez le Bureau national pour obtenir de l'information sur l'organisation, les joueurs clés, les noms et les positions.

7. Après – tâches de représentation

- Les représentants de PVC devraient toujours prendre le temps de réfléchir à leurs accomplissements après une mission de représentation. Qu'est-ce qui a été accompli?

- Compléter le sommaire des relations extérieures de PVC dans un délai de deux semaines de l'événement et le remettre au Bureau national. (voir annexe C pour le type de rapport)
- Toujours envoyer une lettre ou une note aux personnes clés que vous avez rencontré pendant votre mission en les remerciant de leur hospitalité et en leur mentionnant qu'il a été agréable de les rencontrer, etc..
- Effectuer un suivi de vos engagements. Si vous avez promis de vérifier quelque chose pour quelqu'un, ou vous avez promis de faire parvenir quelque chose à quelqu'un, faites-le. Souvenez-vous que vous avez faites cet engagement au nom de PVC.

8. Aux événements Olympiques.

- Toutes les tâches et les responsabilités mentionnées ci-dessous s'appliquent, de quelque manière que ce soit, des considérations additionnelles et des efforts doivent être donnés à ce qui suit :
- Ne pas oublier que nos athlètes sont présents sur le site. Faites un effort afin de les rencontrer, les féliciter et soyez présents même s'ils ne performant pas comme voulu.
- Soyez prêts en tout temps. Vous devez être familier avec les procédures de gestion des cirses de PVC. Demandez au bureau national avant de quitter ou si cela n'est pas possible voyez le chef d'équipe à votre arrivée.
- Respecter le fait que nous avons des porte-parole officiels pour PVC. Dans la cas d'une crise, « ne parlez pas aux médias », à moins que vous soyez identifiés comme porte-parole officiel.
- Soyez disponible et atteignable 24 heures pas jour – en tout temps.
- Souvenez-vous qu'aux événements olympiques vous devez interagir de façon proactive avec : ATHLÈTES – COMMANDITAIRES – ISU – COC – GOUVERNEMENT – PARENTS – EMPLOYÉS – BÉNÉVOLES – sans oublier le STRESS.

Politique	Mise en oeuvre	Responsabilité	Responsable	
Relations extérieures	Assemblée générale annuelle	Com. Rel. Ext.	Dupré	Communication du Plan
Relations extérieures	Juin	CA	Dupré	Affecter un membre du C politique de relations ext
Relations extérieures	Octobre	CA	Dupré	Établir un Comité de rela
Relations extérieures	Une fois l'an	DG	Dupré	Faciliter la réunion du C membres du Comité afin
Relations extérieures	Durant année selon besoins	DG	Dupré	S'assurer que tous les re requis en tant que rep